

*Année scolaire 2011-2012*

# Parcours

*Trimestre Accueil et Intégration (081.01)  
et  
Trimestre Transition (081.03)*

*Annie Doré-Côté, conseillère pédagogique  
Local 1001-3, poste tél. 4234  
Courriel : [dorecota@cdrummond.qc.ca](mailto:dorecota@cdrummond.qc.ca)*



# Table des matières

1. Finalité et buts du Trimestre Accueil et Intégration (081.01) .....	4
2. Finalité et buts du Trimestre Transition (081.03).....	4-5
3. Conditions d'admission au Trimestre Accueil et Intégration (081.01) ou Trimestre transition (081.03) ...	5
4. Statut de l'étudiant.....	5
5. Incomplet pour un cours .....	6
6. Cours de mise à niveau.....	6
7. Plans de cours .....	6-7
8. Révision de note .....	7
9. Calendrier scolaire .....	7
10. Incidence d'un échec ou d'un abandon de cours.....	7
11. Le Portail du Cégep de Drummondville et cote de rendement .....	7-8
12. Règle de sanction des études .....	8
13. Changement de programme .....	8
14. Exigences de réussite .....	9
15. Récupération d'un cours échoué.....	9
16. Plagiat ou fraude.....	9
17. Composantes d'un programme d'études collégiales	
FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE.....	10
FORMATION GÉNÉRALE PROPRE.....	11
FORMATION GÉNÉRALE COMPLÉMENTAIRE .....	12
FORMATION SPÉCIFIQUE .....	13
18. Grilles de cheminement	
> Trimestre Accueil et Intégration .....	15 à 20
> Trimestre Transition .....	21
19. Présentation des cours .....	22-23
20. Aide à la réussite .....	23-24
21. Les centres d'aide .....	24
22. Cours centre d'aide en français, formation pour les aidants .....	25
23. Cours centre d'aide en anglais, formation pour les aidants.....	26

**Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages**  
**Règlement pédagogique et leur incidence sur le cheminement scolaire**

## 1. FINALITÉ ET BUTS DU TRIMESTRE ACCUEIL ET INTÉGRATION (081.01)

Le Cégep de Drummondville propose à celles et à ceux qui pour diverses raisons ne désirent pas ou ne peuvent pas s'inscrire dans un programme régulier une approche d'intégration aux études collégiales. Ce trimestre permet d'effectuer une démarche d'orientation, de se familiariser avec des études collégiales et de compléter des préalables manquants pour accéder au programme choisi.

La durée du Trimestre Accueil et Intégration est normalement de 15 semaines. L'étudiant doit par la suite poursuivre ses études dans un programme du secteur préuniversitaire ou dans un programme du secteur technique. Cependant, comme certains programmes d'études ne peuvent débuter au trimestre d'hiver, l'aide pédagogique pourra suggérer le cheminement le plus approprié pour l'étudiant.

Les cours qui composent le Trimestre Accueil et Intégration sont crédités et comptabilisés dans n'importe quel programme de diplôme d'études collégiales. Toutefois, les cours de mise à niveau sont crédités mais non reconnus dans un programme d'études.

### **Vous pouvez vous inscrire au Trimestre Accueil et Intégration :**

- Si vous avez besoin de confirmer votre choix vocationnel.
- Si vous désirez vous familiariser avec les études collégiales avant d'entreprendre un programme de votre choix.
- S'il vous manque au plus 6 unités pour obtenir votre diplôme d'études secondaire ou si vous avez obtenu un DEP mais il vous manque le français de 5<sup>e</sup> ou l'anglais de 5<sup>e</sup> secondaire ou les mathématiques de 4<sup>e</sup> secondaire
- S'il vous manque un ou des cours pour satisfaire aux conditions particulières d'admission à un programme d'études collégiales.

### **Particularités**

- L'obligation de s'inscrire à l'un ou l'autre des cours suivants :
  - 305-35R-DM Réussir ses études
  - 305-35E-DM Explorer pour mieux s'orienter
- Une équipe de professionnels (enseignants, conseiller d'orientation et aide pédagogique au cheminement) collaborent afin de vous accompagner dans votre intégration aux études collégiales.
- L'inscription au Trimestre Accueil et Intégration peut prolonger quelque peu la durée de vos études.

### **Cours**

La personne inscrite au Trimestre Accueil et Intégration suit des cours de la formation générale tout en améliorant ses techniques d'apprentissage.

## 2. FINALITÉ ET BUTS DU TRIMESTRE TRANSITION (081.03)

Le Cégep de Drummondville offre à celles et à ceux qui sont déjà inscrits dans un programme d'études collégiales et qui désirent intégrer un nouveau programme un Trimestre de transition<sup>1</sup>.

La durée du Trimestre de transition est normalement de 15 semaines. L'étudiant doit par la suite poursuivre ses études dans un programme du secteur préuniversitaire ou technique. Cependant, certains programmes d'études ne sont pas disponibles à l'hiver. L'aide pédagogique pourra proposer le cheminement le plus approprié, selon la situation de l'étudiant. Tous les cours réussis à l'intérieur du Trimestre de transition seront crédités pour n'importe quel programme de DEC à l'exception toutefois des cours de mise à niveau.

---

1 - Un contrat d'études est imposé si vous avez échoué plus d'un cours au collégial ou si vous avez échoué deux fois le même cours.

- Un test pour juger de la maîtrise de la langue d'enseignement peut être imposé si les études secondaires ont été suivies dans une autre langue que le français. Le résultat au test peut entraîner un refus d'admission.

### **Vous pouvez vous inscrire au Trimestre Transition :**

- Si vous êtes inscrit à temps plein dans un programme d'études collégiales (DEC) ou dans le Trimestre Accueil et Intégration.
  - Si les conditions particulières d'admission au programme sont manquantes.
  - Si le programme n'admet pas à la session d'hiver.

### **Particularités**

- Une demande personnalisée.
- Une équipe de professionnels (enseignants, conseiller d'orientation et aide pédagogique) collaborent afin de vous accompagner dans votre démarche de transition.
- L'inscription au Trimestre Transition peut prolonger quelque peu la durée de vos études.

### **Cours**

La personne inscrite au Trimestre Transition suit des cours qui répondent à ses besoins et à sa situation.

## **3. CONDITIONS D'ADMISSION AU TRIMESTRE ACCUEIL ET INTÉGRATION (081.01) OU TRANSITION (081.03)**

Satisfaire aux conditions générales d'admission au Cégep.

La preuve de la réussite des conditions générales d'admission au collégial et des conditions particulières est exigée pour le 15 août en vue d'une admission demandée pour trimestre d'automne.

De plus, des exigences particulières d'admission sont imposées à certains étudiants :

- un cours de mise à niveau en français si les résultats obtenus au secondaire en Écriture (520) se situent entre 60% et 65% et en Français, note globale (506) entre 60% et 70% et moyenne générale de moins de 75% ;
- un test pour juger de la maîtrise de la langue d'enseignement si les études secondaires ont été suivies dans une autre langue que le français. Le résultat au test peut mener à l'imposition d'une formation d'appoint particulière ou entraîner un refus d'admission;
- un test pour juger de la maîtrise de la langue anglaise si les études secondaires ont été suivies à l'extérieur du Canada;
- un programme d'encadrement particulier si les résultats obtenus au secondaire (MGS) sont inférieurs à 70%;
- un contrat d'études si vous avez échoué plus d'un cours à votre dernier trimestre au collégial ou si vous avez échoué deux fois le même cours.

Il est à noter que **les étudiants soumis à un programme d'encadrement particulier (PEP) ou à un contrat d'études doivent signer un contrat**. Tant que l'étudiant ne signe pas son contrat, il n'a pas accès à son horaire. Les contrats d'études sont imposés pour le trimestre en cours. L'évolution du dossier de réussite de l'étudiant sera prise en compte pour la suite. Les coordonnateurs des comités de programme seront informés, dès le début du trimestre, du nom des étudiants de leur programme qui sont visés par les contrats d'études.

## **4. STATUT DE L'ÉTUDIANT**

Pour être reconnu à temps plein, l'étudiant doit être inscrit à quatre cours minimum ou suivre 180 heures de cours durant un trimestre (12 heures par semaine). L'étudiant inscrit à moins de quatre cours ou qui suit moins de 180 heures de cours durant un trimestre aura un statut temps partiel.

L'étudiant inscrit en accueil et intégration ou en transition doit obligatoirement suivre 4 cours ou avoir un statut d'étudiant à temps plein.

À moins d'être déclaré en fin de DEC, des frais de scolarité sont exigés aux étudiants à temps partiel. Toutefois, nous vous rappelons qu'un cours confirmé non fréquenté n'est pas considéré pour établir le statut temps plein.

## 5. INCOMPLET POUR UN COURS

Il existe deux types d'incomplet : un incomplet permanent et un incomplet temporaire (article 4.8 de la PIEA).

- **incomplet temporaire** : La mention IT apparaît au bulletin d'études collégiales lorsqu'un étudiant qui, à cause de raisons majeures, ne peut respecter les délais relatifs à la *dernière évaluation*. Il peut alors se voir attribuer la mention «incomplet temporaire». L'incomplet temporaire de cours consiste en un délai exceptionnel accordé à un étudiant pour se voir attribuer la note finale d'un cours. La mention devra être remplacée par une note finale dans un délai fixé par l'enseignant, mais n'excédant pas un trimestre. Il s'agit d'une entente entre l'étudiant et l'enseignant. L'enseignant et l'étudiant doivent signer le formulaire prévu à cet effet.
- **incomplet permanent** : La mention IN apparaît au bulletin d'études collégiales lorsqu'elle traduit un cas de force majeure justifiant un incomplet permanent pour l'étudiant. L'étudiant doit s'adresser à son aide pédagogique afin de lui faire part de sa situation. Il lui remettra, alors, le formulaire «Rapport médical» qu'il devra faire compléter par le professionnel concerné. Lorsque le rapport médical, dûment rempli, est remis à l'aide pédagogique, ce dernier s'assure de faire le suivi auprès du registraire. Si tout est conforme la mention IN apparaît au dossier de l'étudiant. **La demande d'incomplet doit se faire à la session concernée par la mention IN.**

La distinction entre les deux types d'incomplet ainsi que les règles et les procédures à suivre sont indiquées dans la PIEA (article 4.8) et le règlement pédagogique (article 8).

## 6. COURS DE MISE À NIVEAU

### FRANÇAIS MISE À NIVEAU

Ce cours est imposé à l'étudiant dont les résultats en français au secondaire se situent entre 60 et 65% en Écriture (520) et entre 60 et 70% pour la note globale(506) et une moyenne générale au secondaire de moins de 75%

OU

à l'étudiant qui démontre, par des mesures d'évaluation locales, des faiblesses dans cette matière.

La réussite du cours de mise à niveau est exigée pour accéder aux autres cours de cette discipline. Il doit donc être suivi en surplus des cours prévus au programme. Le cours Mise à niveau en français (601-012-50) est jumelé au premier cours de la séquence Écriture et littérature (601-101-MQ). Ensemble, les deux cours nécessitent 7 périodes par semaine pendant un trimestre.

### MATHÉMATIQUES (201-013-50 et 201-015-50)

Nous vous informons qu'à l'année scolaire 2010-2011, le Cégep de Drummondville offre deux cours de mise à niveau en mathématiques. Ces cours s'adressent à l'étudiant souhaitant se rendre admissible à un programme de DEC pour lequel les conditions particulières sont manquantes. Ces cours sont :

TS ou SN 4<sup>e</sup> sec. ou mathématiques 436 : 201-013-50 (offert à l'automne)

TS ou SN 5<sup>e</sup> sec. ou mathématiques 536 : 201-015-50 (offert à l'automne et à l'hiver).

Ces cours sont dispensés dans la mesure où il y a suffisamment d'inscriptions. À défaut, l'étudiant devra s'adresser au Service de l'éducation des adultes de sa commission scolaire.

Pour les étudiants de la région de Drummondville, veuillez vous adresser à la Commission scolaire des Chênes (tél. : 819-478-6800).

## 7. PLANS DE COURS

Les plans de cours sont présentés dès les premiers cours. Outre les contenus des cours, les plans de cours contiennent les précisions concernant les modalités de participation en classe et d'évaluations.

L'étudiant peut, s'il le désire, obtenir une révision de l'évaluation d'un travail ou d'un examen. Toutefois, les règles diffèrent selon que cette demande s'effectue en cours de trimestre ou à la fin de ce dernier.

## 8. RÉVISION DE NOTE

Pour une révision de note en cours de trimestre, les modalités changent selon le cours auquel l'étudiant est inscrit. Il devra donc se référer au plan de cours qui présente normalement la démarche à suivre. Sinon, il peut se référer à la PDEA (Politique départementale d'évaluation des apprentissages) à laquelle se rattache le cours pour lequel il demande une révision. De façon générale, la demande de révision de note se fait auprès de l'enseignant du cours visé. Si la réponse de l'enseignant n'est pas à la satisfaction de l'étudiant et qu'il se croit toujours lésé dans ses droits, il peut amener sa demande de révision de note auprès du coordonnateur de département concerné qui voit, alors, à former un comité.

Pour une révision de note finale, les modalités sont identiques peu importe le programme auquel l'étudiant est inscrit. Ce dernier doit donc se référer à l'article 4.6 de la PIEA (Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages). Par ailleurs, les règles et procédures sont clairement présentées sous l'article 10 du règlement pédagogique numéro 3.

## 9. CALENDRIER SCOLAIRE

Le calendrier scolaire précise notamment les dates du début et la fin du trimestre, du début et la fin de la période d'examens, la date limite pour abandonner un cours, la semaine de mise à jour et de lecture. Le calendrier scolaire est présenté dans l'Agenda guide remis aux étudiants en début d'année scolaire ainsi que sur le site du Cégep de Drummondville : [www.cdummond.qc.ca](http://www.cdummond.qc.ca), vous cliquez sur calendrier et calendrier scolaire.

## 10. INCIDENCE D'UN ÉCHEC OU D'UN ABANDON D'UN COURS

Le Cégep encourage l'étudiant à persévérer dans ses études. Cependant, l'étudiant a la possibilité d'abandonner certains cours en respectant les dates prévues pour les abandons.

Des situations particulières (ex : échec, abandon, incomplet, etc.) peuvent entraîner un retard dans le cheminement ou la fin de D.E.C. de l'étudiant. Afin d'éviter de retarder d'un trimestre, voire d'une année, la fin de ses études, l'étudiant peut alors décider de suivre un cours par correspondance ou un cours d'été. Pour cet étudiant, le Cégep de Drummondville offre à toutes les sessions, incluant la session d'été, la possibilité de s'inscrire à des cours par correspondance. De plus, bien que le Cégep de Drummondville n'offre pas en ses lieux de cours d'été, il est tout de même possible de suivre un tel cours dans un autre collège (ex : Cégep de Sherbrooke, Cégep de Trois-Rivières, Cégep de St-Hyacinthe, etc.). Dans les deux cas, il s'agira d'un cours suivi en commandite et qui sera reconnu par notre collège.

La date limite d'abandon est le dernier jour ouvrable précédant le 20 septembre pour le trimestre d'automne et le 15 février pour le trimestre d'hiver. Tout cours abandonné après les dates limites sera considéré comme échoué.

Enfin, pour connaître les modalités et les frais d'inscription à un cours d'été ou par correspondance, l'étudiant doit obligatoirement rencontrer l'aide pédagogique de son programme d'études.

## 11. LE PORTAIL, ADRESSE COURRIEL ET COTE DE RENDEMENT AU COLLÉGIAL (CRC)

Le Cégep de Drummondville utilise le portail du Cégep de Drummondville, service en ligne, disponible aux étudiants à l'adresse suivante : <http://cdummond.omnivox.ca/intr>. L'étudiant s'y réfère pour le choix de cours, la consultation et la remise de l'horaire, la modification de l'horaire, la grille de cheminement, les résultats aux évaluations, la fréquentation scolaire, le dossier personnel, le relevé de notes. D'autres modules pourraient s'ajouter.

Les étudiants ont aussi accès à **Repères**. Ce site contient des informations très utiles pour l'étudiant qui souhaite s'informer sur les programmes d'études, les professions, les établissements scolaires et le marché du travail.

### Adresse courriel

Nous vous rappelons que le cégep a attribué à chaque étudiant une adresse courriel. Toute communication venant du

personnel du cégep se fera par le biais de cette adresse courriel ou par MIO. Par conséquent, il est important de relever ton courriel de manière régulière.

### Cote de rendement au collégial (CRC)

La CRC est utilisée par les universités lorsqu'une sélection s'impose principalement en raison du contingentement.

La CRC combine pour **chaque** cours suivi par un étudiant deux informations : un indicateur de la position de cet étudiant en fonction de la note obtenue dans son groupe et un indicateur de la force relative de ce groupe.

Les cours échoués à un premier trimestre d'inscription au collégial ne comptent que pour le quart des unités qui leur sont attribuées. La plupart des cotes de rendement se situent entre 15 et 35.

## 12. RÈGLE DE SANCTION DES ÉTUDES

**Pour tout programme d'études débuté à partir du trimestre d'automne 1994, un diplôme d'études collégiales (DEC) sera décerné à l'étudiant qui aura réussi :**

1. L'ensemble des **cours** et des **objectifs** prévus à son programme d'études ;  
(ces cours sont inscrits sur la grille d'un programme régulier d'études)
2. L'**Épreuve synthèse** propre à son programme. La nature, les préalables et les exigences de l'épreuve synthèse vous seront communiqués dès votre inscription à un programme régulier d'études. L'épreuve synthèse se réalise lors du dernier trimestre d'un programme d'études ;
3. L'**Épreuve uniforme** en langue d'enseignement et littérature.  
Les étudiants inscrits au troisième cours en Langue d'enseignement et littérature (Littérature québécoise 601-103-MQ) sont convoqués à l'épreuve uniforme à la date imposée par le ministre; les étudiants qui ont suivi l'ancienne séquence des cours de français (avant 1994) doivent s'adresser au secrétariat pédagogique pour compléter le formulaire d'inscription à l'épreuve uniforme.

## 13. CHANGEMENT DE PROGRAMME

Après le trimestre Accueil et intégration ou le trimestre Transition, il faut faire une demande d'admission dans un programme.

### Demande d'admission dans un programme offert au Cégep de Drummondville

Pour faire une demande d'admission dans un programme offert au Cégep de Drummondville, utiliser le module libre-service « **changement de programme** » disponible aux étudiants sur le portail.

### Demande d'admission dans un programme n'étant pas offert au Cégep de Drummondville

Pour faire une demande d'admission dans un programme n'étant pas offert au Cégep de Drummondville, vous devez remplir le formulaire en ligne du Service régional d'admission du Montréal métropolitain- SRAM ou du Service régional d'admission au collégial du Québec- SRACQ.

Dans les deux cas la demande doit être faite au plus tard le 1<sup>er</sup> mars pour le trimestre d'automne et le 1<sup>er</sup> novembre pour le trimestre d'hiver.

#### 14. EXIGENCES DE RÉUSSITE

Le Cégep considère que l'étudiant ne satisfait pas aux exigences de réussite fixées lorsqu'il rencontre l'une des difficultés suivantes :

- a) il échoue un cours pour la deuxième fois;
- b) il échoue plus d'un cours, mais moins de la moitié des cours auxquels il est inscrit;
- c) il échoue la moitié ou plus de la moitié des cours auxquels il est inscrit à une session donnée.

L'étudiant devra s'engager par écrit, en signant un contrat d'étude, à respecter les mesures d'encadrement qui lui sont imposées. La signature du contrat d'étude est obligatoire pour que l'étudiant soit autorisé à poursuivre ses études. (règlement pédagogique # 3)

#### 15. RÉCUPÉRATION D'UN COURS ÉCHOUÉ

La récupération d'un cours échoué permet, sous certaines conditions, d'offrir une partie de cours à l'étudiant, qui, en l'absence de cette mesure, devrait reprendre le cours dans son entier en raison d'un échec. L'étudiant devrait consulter son aide pédagogique pour connaître les modalités pour se prévaloir de cette mesure.

#### 16. PLAGIAT OU FRAUDE

Le plagiat est un acte malhonnête grave. L'étudiant qui se livre à des activités de plagiat ou de fraude est passible de sanctions.

Le Cégep considère comme plagiat ou fraude :

- a) le copiage intégral ou partiel d'un texte, d'un document (travail, rapport de laboratoire, livre, document disponible dans Internet...) ou d'une œuvre réalisée par une autre personne;
- b) l'exposition de façon substantielle, d'idées similaires à celles présentées dans des travaux réalisés par un autre étudiant ou d'un texte publié de façon physique ou électronique, en modifiant légèrement la forme de présentation ou la phraséologie;
- c) l'utilisation, pendant une évaluation, de tout moyen électronique de transmission, d'enregistrement ou de réception d'information non autorisé par l'enseignant;
- d) la possession ou l'utilisation pendant un examen, de toute forme de documentation non autorisée;
- e) l'utilisation pendant un examen, de la copie d'examen d'un autre étudiant;
- f) l'obtention de toute aide non autorisée qu'elle soit électronique, collective ou individuelle;
- g) l'utilisation totale ou partielle d'un texte d'autrui en le faisant passer pour le sien;
- h) la substitution de personne lors d'un travail ou d'un examen faisant l'objet d'une évaluation;
- i) toute autre pratique malhonnête qui a pour objet de se procurer un avantage injuste lors d'une évaluation;
- j) toute autre pratique malhonnête qui a pour objet de procurer à une autre personne un avantage injuste lors d'une évaluation.

Pour une première offense, l'étudiant se voit attribuer la note zéro pour le travail ou l'examen. Dans le cas d'une récidive, la direction des études prendra les sanctions nécessaires pouvant aller jusqu'à l'exclusion du cégep.

## 17. COMPOSANTES D'UN PROGRAMME D'ÉTUDES COLLÉGIAL

Le programme d'études collégiales comprend 4 composantes :

### 1- FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE

#### A. Une composante de formation générale commune

◆ langue d'enseignement et littérature (français)---	☞	7 1/3 unités, 3 cours
◆ langue seconde (anglais) -----	☞	2 unités, 1 cours
◆ philosophie -----	☞	4 1/3 unités, 2 cours
◆ éducation physique -----	☞	3 unités, 3 cours

La formation générale commune est similaire pour tous les programmes de diplôme d'études collégiales (DEC). Elle totalise 16 2/3 unités (9 cours) réparties comme suit :

- ◆ 3 cours de français, langue d'enseignement et littérature, 7 1/3 unités;
- ◆ 2 cours de philosophie, 4 1/3 unités;
- ◆ 1 cours d'anglais, Langue seconde, 2 unités;
- ◆ 3 cours d'éducation physique, 3 unités.

#### A. Le français, langue d'enseignement et littérature

- ◆ 601-101-MQ Écriture et littérature  
Objectif 4EF0 : Analyser des textes littéraires ;
- ◆ 601-102-MQ Littérature et imaginaire  
Objectif 4EF1 : Expliquer les représentations du monde contenues dans des textes littéraires d'époques et de genres variés ;
- ◆ 601-103-MQ Littérature québécoise  
Objectif 4EF2 : Apprécier des textes de la littérature québécoise d'époques et de genres variés.

Pour accéder au cours suivant, l'étudiant doit avoir réussi le cours précédent.

#### B. La philosophie

- ◆ 340-101-MQ Philosophie et rationalité  
Objectif 4PH0 : Traiter d'une question philosophique ;
- ◆ 340-102-MQ L'être humain  
Objectif 4PH1 : Discuter des conceptions philosophiques de l'être humain.

Le premier cours est préalable au second.

#### C. L'anglais, langue seconde

L'objectif général visé est d'amener l'étudiant à maîtriser davantage la langue anglaise et à s'ouvrir à une autre culture. Les résultats obtenus au secondaire déterminent le niveau de classement de l'étudiant.

- ◆ 604-100-MQ Anglais de base (niveau 1)  
Objectif 4SA0 : Comprendre et exprimer des messages simples en anglais.
- OU ◆ 604-101-MQ Langue anglaise et communication (niveau 2)  
Objectif 4SA1 : Communiquer en anglais avec une certaine aisance;
- OU ◆ 604-102-MQ Langue anglaise et culture (niveau 3)  
Objectif 4SA2 : Communiquer avec aisance en anglais sur des thèmes sociaux, culturels ou littéraires;
- OU ◆ 604-103-MQ Culture anglaise et littérature (niveau 4)  
Objectif 4SA3 : Traiter en anglais de thèmes culturels et littéraires.

## D. L'éducation physique

- ◆ 109-101-MQ Activité physique et santé  
Objectif 4EP0 : Analyser sa pratique de l'activité physique au regard des habitudes de vie favorisant la santé;
- ◆ 109-102-MQ Activité physique et efficacité  
Objectif 4EP1 : Améliorer son efficacité lors de la pratique d'une activité physique;
- ◆ 109-103-MQ Activité physique et autonomie  
Objectif 4EP2 : Démontrer sa capacité à prendre en charge sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé.

Les deux premiers cours sont préalables au troisième cours.

Le document *Parcours, Éducation physique*, disponible au secrétariat de votre aide pédagogique (local 1001-2), ainsi que le *portail du Cégep de Drummondville* présentent la description des cours offerts en éducation physique.

À noter : le nombre d'étudiants inscrits détermine si ce cours offert sera donné. De plus, certains cours sont contingentés.

## 2- LA FORMATION GÉNÉRALE PROPRE

### B. Une composante de formation générale propre

- |  |   |                   |
|--|---|-------------------|
| ◆ langue d'enseignement et littérature (français)----- | ☞ | 2 unités, 1 cours |
| ◆ langue seconde (anglais) -----                       | ☞ | 2 unités, 1 cours |
| ◆ philosophie -----                                    | ☞ | 2 unités, 1 cours |

La formation générale propre propose des activités d'apprentissage en lien avec le champ d'études. Les cours de formation générale propre sont suivis après la réussite des cours de formation générale commune. Ils totalisent 6 unités (3 cours) ainsi répartis :

- ◆ 1 cours de langue d'enseignement et littérature (Français des sciences de la personne), 2 unités;
- ◆ 1 cours de langue seconde (anglais), 2 unités;
- ◆ 1 cours de philosophie (Philosophie des sciences de la personne), 2 unités.

### A. Langue d'enseignement et littérature

- ◆ Objectif 4EFP : Produire différents types de discours oraux et écrits (601-300-DM).

### B. Anglais, langue seconde

Le niveau du cours de formation générale propre en anglais dépend du niveau du cours de formation générale commune suivi par l'étudiant. L'étudiant poursuit ses apprentissages de l'anglais selon le même niveau.

- ◆ Objectif 4SAP : Communiquer en anglais de façon simple, en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études; (niveau 1) (604-FP0-DM)
- OU ◆ Objectif 4SAQ: Communiquer en anglais avec une certaine aisance en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études; (niveau 2) (604-FP1-DM)
- OU ◆ Objectif 4SAR : Communiquer avec aisance en anglais en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études; (niveau 3) (604-FP2-DM)
- OU ◆ Objectif 4SAS : Communiquer de façon nuancée en anglais dans différentes formes de discours. (niveau 4) (604-FP3-DM)

### C. Philosophie

- Objectif 4PHP : Porter un jugement sur des problèmes éthiques de la société contemporaine (340-300-DM).

### 3- LA FORMATION GÉNÉRALE COMPLÉMENTAIRE

#### C. Une composante de formation générale complémentaire

- ◆ choix d'activités d'apprentissage dans deux domaines permis ou dans les deux ensembles d'un même domaine. ☞ 4 unités, 2 cours

Les domaines de la formation générale complémentaire comprennent généralement deux ensembles. Les cours de l'ensemble 1 ont une portée plus générale. Les cours de l'ensemble 2 permettent l'étude des problématiques particulières ou la réalisation d'apprentissages plus spécifiques.

La formation complémentaire permet à l'étudiant de compléter sa formation par des cours choisis dans une perspective d'équilibre et de complémentarité par rapport à la formation spécifique de son programme. Conséquemment, les étudiants inscrits au programme d'Arts plastiques n'ont pas accès aux cours du Domaine 5 Art et esthétique.

#### EXEMPLE : Les étudiants du programme d'Arts plastiques ont accès aux 4 domaines suivants

##### Domaine 1: Sciences humaines

- ◆ Objectif 000V : Situer l'apport particulier des sciences humaines au regard des enjeux contemporains (ensemble 1);
- ◆ Objectif 000W : Analyser l'un des grands problèmes de notre temps selon une ou plusieurs approches propres aux sciences humaines (ensemble 2).

##### Domaine 2: Culture scientifique et technologique

- ◆ Objectif 000X : Expliquer la nature générale et quelques-uns des enjeux actuels de la science et de la technologie (ensemble 1);
- ◆ Objectif 000Y : Résoudre un problème simple par l'application de la démarche scientifique de base (ensemble 2).

##### Domaine 3: Langue moderne

- ◆ Objectif 000Z : Communiquer dans une langue moderne de façon restreinte (ensemble 1);
- ◆ Objectif 0010 : Communiquer dans une langue moderne sur des sujets familiers (ensemble 2);
- ◆ Objectif 0067 : Communiquer avec une certaine aisance dans une langue moderne (ensemble 3).

##### Domaine 4: Langage mathématique et informatique

- ◆ Objectif 0011 : Reconnaître le rôle des mathématiques ou de l'informatique dans la société contemporaine (ensemble 1);
- ◆ Objectif 0012 : Se servir d'une variété de notions, de procédés et d'outils mathématiques ou informatiques à des fins d'usage courant (ensemble 2).

##### Domaine 6 : Problématiques contemporaines

- ◆ Objectif 021L : Considérer des problématiques contemporaines dans une perspective transdisciplinaire (ensemble 1).
- ◆ Objectif 021M : Traiter d'une problématique contemporaine dans une perspective transdisciplinaire (ensemble 2).

L'étudiant peut choisir ses cours complémentaires dans deux domaines différents ou dans un même domaine. L'étudiant qui choisit un seul domaine doit suivre un cours de l'ensemble 1 et un cours de l'ensemble 2.

**NOTE IMPORTANTE** : Seuls les cours 305-AC5-DM (Des outils, mon orientation) et 305-AC4-DM (Des outils, mon organisation de vie) sont autorisés en accueil ou en transition.

Le document *Parcours, cours complémentaires*, disponible au secrétariat de votre aide pédagogique (local 1001-2), ainsi que le *Portail* présentent une description des cours offerts en formation complémentaire.

À noter : le nombre d'étudiants inscrits détermine si le cours offert sera donné. De plus, certains cours sont contingentés.

TOTAL EN FORMATION GÉNÉRALE ----- ☞ 26 2/3 unités, 14 cours

#### 4- LA FORMATION SPÉCIFIQUE

##### D. Une composante de formation spécifique

Cette composante comprend des cours dans différents domaines et pour un nombre variable d'unités en fonction du secteur d'études (préuniversitaire ou technique). Les cours de formation spécifique sont ceux qui permettent l'atteinte des compétences et des objectifs particuliers d'un programme.

Chacun des programmes d'études a son cahier PARCOURS . Vous pouvez vous procurer celui du programme de votre choix en vous adressant au secrétariat des aides pédagogiques, local 1001-2.



## 18. GRILLES DE CHEMINEMENT

### TRIMESTRE ACCUEIL ET INTÉGRATION (081.01)

**Besoin identifié :** Unités manquantes à l'obtention du DES ou DEP obtenu mais unités obligatoires manquantes  
**Qualité du dossier scolaire :** Faible soit une MGS en dessous de 70%

L'étudiant sera inscrit à 4 cours seulement.

#### 081.01 A Révision 2010-2011

#### Bloc imposé

	P	U
<u>Formation générale commune</u>		
109-101-MQ ----- Activité physique et santé (objectif 4EP0)	1-1-1	1
	P	U
<u>1 cours de la formation générale commune selon les unités manquantes du secondaire</u>		
340-101-MQ ----- Philosophie et rationalité (objectif 4PH0)	3-1-3	2 1/3
601-101-MQ ----- Écriture et littérature (objectif 4EF0)	2-2-3	2 1/3
604-10X-MQ ----- Langue seconde (objectif 4SA0 ou 4SA1 ou 4SA2 ou 4SA3 – selon test)	2-1-3	2
<u>Formation générale complémentaire</u>	P	U
305-35R-DM ----- Réussir ses études (compétence 000W)	1-2-3	2
305-35E-DM ----- Explorer pour mieux s'orienter (compétence 000V)	1-2-3	2

P= nombre de périodes rattachées à un cours. Par exemple, le cours *Écriture et littérature* indique 2-2-3 sous (P). Ce cours a 4 périodes d'enseignement par semaine (2 périodes de théorie et 2 périodes d'exercices ou de laboratoire). De plus, l'étudiant doit fournir 3 heures de travail personnel.

U= nombre d'unités rattachées à un cours. Une unité de cours correspond à 45 heures d'apprentissage (théorie, laboratoire ou exercices, travail à la maison)

TRIMESTRE ACCUEIL ET INTÉGRATION (081.01)

**Besoin identifié :** Unités manquantes à l'obtention du DES ou DEP obtenu mais unités obligatoires manquantes  
**Qualité du dossier scolaire :** Moyen à fort soit une MGS supérieure à 70%

L'étudiant sera inscrit à 4 cours seulement.

**081.01 A**  
**Révision 2010-2011**

**Bloc imposé**

	P	U
<u>Formation générale commune</u>		
109-101-MQ ----- Activité physique et santé (objectif 4EP0)	1-1-1	1
<u>Au moins 1 cours de la formation générale commune selon les unités manquantes du secondaire</u>		
340-101-MQ ----- Philosophie et rationalité (objectif 4PH0)	3-1-3	2 1/3
601-101-MQ ----- Écriture et littérature (objectif 4EF0)	2-2-3	2 1/3
604-10X-MQ ----- Langue seconde (objectif 4SA0 ou 4SA1 ou 4SA2 ou 4SA3 – selon test)	2-1-3	2
<u>Formation générale complémentaire</u>		
305-35R-DM ----- Réussir ses études (compétence 000W)	1-2-3	2

**Bloc au choix**

En plus des cours précédents, **l'étudiant peut ajouter un autre cours** pour compléter son inscription. Les cours ajoutés peuvent être dans l'une ou l'autre des catégories suivantes :

	P	U
<u>Formation générale complémentaire</u>		
305-35E-DM ----- Explorer pour mieux s'orienter (compétence 000V)	1-2-3	2

ou

___-___-___	Cours de mise à niveau pour satisfaire aux exigences particulières d'un programme (voir note) <b>Cours non comptabilisé</b>
-------------	--

ou

___-___-___	Cours du domaine d'études visé, à titre exploratoire (à déterminer avec l'aide pédagogique)
-------------	---

**Note :** Si le cours de mise à niveau requis pour satisfaire aux exigences particulières d'admission à un programme de DEC n'est pas offert au Cégep de Drummondville, l'étudiant devra contacter le service d'éducation aux adultes de la commission scolaire. Une preuve d'inscription au cours sera exigée et consignée au dossier de l'étudiant.

P= nombre de périodes rattachées à un cours. Par exemple, le cours *Écriture et littérature* indique 2-2-3 sous (P). Ce cours a 4 périodes d'enseignement par semaine (2 périodes de théorie et 2 périodes d'exercices ou de laboratoire). De plus, l'étudiant doit fournir 3 heures de travail personnel.

U= nombre d'unités rattachées à un cours. Une unité de cours correspond à 45 heures d'apprentissage (théorie, laboratoire ou exercices, travail à la maison)

**TRIMESTRE ACCUEIL ET INTÉGRATION (081.01)**

**Besoin identifié :** .....Réflexion quant au choix vocationnel  
**Qualité du dossier scolaire :** .....Faible soit une MGS en dessous de 70%

**L'étudiant ne peut être inscrit à plus de 7 cours.**

**081.01 B  
Révision 2010-2011**

**Bloc imposé**

	P	U
<u>Formation générale commune</u>		
109-101-MQ ----- Activité physique et santé (objectif 4EP0)	1-1-1	1
340-101-MQ ----- Philosophie et rationalité (objectif 4PH0)	3-1-3	2 1/3
601-101-MQ ----- Écriture et littérature (objectif 4EF0)	2-2-3	2 1/3
604-10X-MQ ----- Langue seconde (objectif 4SA0 ou 4SA1 ou 4SA2 ou 4SA3 – selon test)	2-1-3	2
	<b>P</b>	<b>U</b>
<u>Formation générale complémentaire</u>		
305-35R-DM ----- Réussir ses études (compétence 000W)	1-2-3	2
305-35E-DM ----- Explorer pour mieux s'orienter (compétence 000V)	1-2-3	2

**Bloc au choix**

En plus des cours précédents, **l'étudiant peut ajouter un autre cours** afin de compléter son inscription. Les deux cours ajoutés peuvent être de l'une et/ou l'autre des catégories suivantes :

\_\_\_-\_\_\_-\_\_\_ Cours de mise à niveau pour satisfaire aux exigences particulières d'un programme (voir note)  
**Non comptabilisé**

et/ou

\_\_\_-\_\_\_-\_\_\_ Cours du domaine d'études visé, à titre exploratoire (à déterminer avec l'aide pédagogique)

**Note :** Si le cours de mise à niveau requis pour satisfaire aux exigences particulières d'admission à un programme de DEC n'est pas offert au Cégep de Drummondville, l'étudiant devra contacter le service d'éducation aux adultes de la commission scolaire. Une preuve d'inscription au cours sera exigée et consignée au dossier de l'étudiant.

P= nombre de périodes rattachées à un cours. Par exemple, le cours *Écriture et littérature* indique 2-2-3 sous (P). Ce cours a 4 périodes d'enseignement par semaine (2 périodes de théorie et 2 périodes d'exercices ou de laboratoire). De plus, l'étudiant doit fournir 3 heures de travail personnel.

U= nombre d'unités rattachées à un cours. Une unité de cours correspond à 45 heures d'apprentissage (théorie, laboratoire ou exercices, travail à la maison)

**TRIMESTRE ACCUEIL ET INTÉGRATION (081.01)**

**Besoin identifié :** .....Réflexion quant au choix vocationnel  
**Qualité du dossier scolaire :** .....Moyen à fort soit une MGS supérieure à 70%

**L'étudiant ne peut être inscrit à plus de 7 cours.**

**081.01 B  
Révision 2010-2011**

**Bloc imposé**

	<b>P</b>	<b>U</b>
<u>Formation générale commune</u>		
109-101-MQ ----- Activité physique et santé (objectif 4EP0)	1-1-1	1
340-101-MQ ----- Philosophie et rationalité (objectif 4PH0)	3-1-3	2 1/3
601-101-MQ ----- Écriture et littérature (objectif 4EF0)	2-2-3	2 1/3
604-10X-MQ ----- Langue seconde (objectif 4SA0 ou 4SA1 ou 4SA2 ou 4SA3 – selon test)	2-1-3	2
	<b>P</b>	<b>U</b>
<u>Formation générale complémentaire</u>		
305-35E-DM ----- Explorer pour mieux s'orienter (compétence 000V)	1-2-3	2

**Bloc au choix**

En plus des cours précédents, **l'étudiant peut ajouter deux autres cours** afin de compléter son inscription. Les deux cours ajoutés peuvent être de l'une et/ou l'autre des catégories suivantes :

	<b>P</b>	<b>U</b>
<u>Formation générale complémentaire</u>		
305-35R-DM ----- Réussir ses études (compétence 000W)	1-2-3	2

\_\_\_\_-\_\_\_\_-\_\_\_\_ Cours de mise à niveau pour satisfaire aux exigences particulières d'un programme (voir note)  
**Non comptabilisé**

et/ou

\_\_\_\_-\_\_\_\_-\_\_\_\_ Cours du domaine d'études visé, à titre exploratoire (à déterminer avec l'aide pédagogique)

**Note :** Si le cours de mise à niveau requis pour satisfaire aux exigences particulières d'admission à un programme de DEC n'est pas offert au Cégep de Drummondville, l'étudiant devra contacter le service d'éducation aux adultes de la commission scolaire. Une preuve d'inscription au cours sera exigée et consignée au dossier de l'étudiant.

P= nombre de périodes rattachées à un cours. Par exemple, le cours *Écriture et littérature* indique 2-2-3 sous (P). Ce cours a 4 périodes d'enseignement par semaine (2 périodes de théorie et 2 périodes d'exercices ou de laboratoire). De plus, l'étudiant doit fournir 3 heures de travail personnel.

U= nombre d'unités rattachées à un cours. Une unité de cours correspond à 45 heures d'apprentissage (théorie, laboratoire ou exercices, travail à la maison)

TRIMESTRE ACCUEIL ET INTÉGRATION (081.01)

Besoin identifié : .....Préalable du secondaire manquant  
 Qualité du dossier scolaire : .....Tous

L'étudiant ne peut être inscrit à plus de 7 cours.

081.01 C  
 Révision 2010-2011

**Bloc imposé**

	P	U
<u>Formation générale commune</u>		
109-101-MQ ----- Activité physique et santé (objectif 4EP0)	1-1-1	1
340-101-MQ ----- Philosophie et rationalité (objectif 4PH0)	3-1-3	2 1/3
601-101-MQ ----- Écriture et littérature (objectif 4EF0)	2-2-3	2 1/3
604-10X-MQ ----- Langue seconde (objectif 4SA0 ou 4SA1 ou 4SA2 ou 4SA3 – selon test)	2-1-3	2
	P	U
<u>Formation générale complémentaire</u>		
305-35R-DM ----- Réussir ses études (compétence 000W)	1-2-3	2

et/ou

305-35E-DM ----- Explorer pour mieux s'orienter (compétence 000V)	1-2-3	2
---	-------	---

**Bloc au choix**

En plus des cours précédents, l'étudiant peut ajouter deux autres cours pour compléter son inscription. Les cours ajoutés peuvent être de l'une et/ou l'autre des catégories suivantes :

\_\_\_-\_\_\_-\_\_\_ Cours de mise à niveau pour satisfaire aux exigences particulières d'un programme (voir note)  
**Cours non comptabilisé**

et/ou

\_\_\_-\_\_\_-\_\_\_ Cours du domaine d'études visé, à titre exploratoire (à déterminer avec l'aide pédagogique)

**Note** : Si le cours de mise à niveau requis pour satisfaire aux exigences particulières d'admission à un programme de DEC n'est pas offert au Cégep de Drummondville, l'étudiant devra contacter le service d'éducation aux adultes de la commission scolaire. Une preuve d'inscription au cours sera exigée et consignée au dossier de l'étudiant.

P= nombre de périodes rattachées à un cours. Par exemple, le cours *Écriture et littérature* indique 2-2-3 sous (P). Ce cours a 4 périodes d'enseignement par semaine (2 périodes de théorie et 2 périodes d'exercices ou de laboratoire). De plus, l'étudiant doit fournir 3 heures de travail personnel.

U= nombre d'unités rattachées à un cours. Une unité de cours correspond à 45 heures d'apprentissage (théorie, laboratoire ou exercices, travail à la maison).

TRIMESTRE ACCUEIL ET INTÉGRATION (081.01)

Besoin identifié : ..... Programme d'études fermé à l'hiver  
 Qualité du dossier scolaire : ..... Tous

L'étudiant ne peut être inscrit à plus de 7 cours.

**081.01 D**  
**Révision 2010-2011**

**Bloc imposé**

	P	U
<u>Formation générale commune</u>		
109-101-MQ ----- Activité physique et santé (objectif 4EP0)	1-1-1	1
340-101-MQ ----- Philosophie et rationalité (objectif 4PH0)	3-1-3	2 1/3
601-101-MQ ----- Écriture et littérature (objectif 4EF0)	2-2-3	2 1/3
604-10X-MQ ----- Langue seconde (objectif 4SA0 ou 4SA1 ou 4SA2 ou 4SA3 – selon test)	2-1-3	2
	<b>P</b>	<b>U</b>
<u>Formation générale complémentaire</u>		
305-35R-DM ----- Réussir ses études (compétence 000W)	1-2-3	2
et/ou		
305-35E-DM ----- Explorer pour mieux s'orienter (compétence 000V)	1-2-3	2

**Bloc au choix**

En plus des cours précédents, **l'étudiant peut ajouter les autres cours suivants** pour compléter son inscription. Les cours ajoutés peuvent être de l'une et/ou l'autre des catégories suivantes :

\_\_\_-\_\_\_-\_\_\_ Cours de mise à niveau pour satisfaire aux exigences particulières d'un programme (voir note)  
**Cours non comptabilisé**

et/ou

\_\_\_-\_\_\_-\_\_\_ Cours du domaine d'études visé, à titre exploratoire (à déterminer avec l'aide pédagogique)

**Note** : Si le cours de mise à niveau requis pour satisfaire aux exigences particulières d'admission à un programme de DEC n'est pas offert au Cégep de Drummondville, l'étudiant devra contacter le service d'éducation aux adultes de la commission scolaire. Une preuve d'inscription au cours sera exigée et consignée au dossier de l'étudiant.

P= nombre de périodes rattachées à un cours. Par exemple, le cours *Écriture et littérature* indique 2-2-3 sous (P). Ce cours a 4 périodes d'enseignement par semaine (2 périodes de théorie et 2 périodes d'exercices ou de laboratoire). De plus, l'étudiant doit fournir 3 heures de travail personnel.

U= nombre d'unités rattachées à un cours. Une unité de cours correspond à 45 heures d'apprentissage (théorie, laboratoire ou exercices, travail à la maison).

**TRIMESTRE TRANSITION (081.03)**

**081.03  
Révision mars 2010**

Formation générale commune

	<b>P</b>	<b>U</b>
109-xxx-xx ----- Éducation physique	1-1-1 ou 0-2-1	1
340-xxx-xx ----- Philosophie	3-1-3 ou 3-0-3	2 1/3 ou 2
601-xxx-xx ----- Langue d'enseignement et littérature	2-2-3	2 1/3
604-xxx-xx ----- Langue seconde	2-1-3	2

Le choix des cours de formation générale dépend de la situation de l'étudiant. L'inscription se fera avec l'aide pédagogique.

En plus des 4 cours précédents, l'étudiant peut ajouter des cours pour compléter son inscription. Le nombre maximal de cours est fixé à 7 cours. Les cours ajoutés peuvent être de l'une et/ou l'autre des catégories suivantes :

	<b>P</b>	<b>U</b>
305-35R-DM ----- Réussir ses études (compétence 000W)	1-2-3	2
et		
305-35E-DM ----- Explorer pour mieux s'orienter (compétence 000V)	1-2-3	2

et/ou

\_\_\_\_-\_\_\_\_-\_\_\_\_ Cours de mise à niveau pour satisfaire aux exigences particulières d'un programme (voir note)

**Cours non comptabilisé**

et/ou

\_\_\_\_-\_\_\_\_-\_\_\_\_ Cours du domaine d'études visé (à déterminer avec l'aide pédagogique)

**Note** : Si le cours de mise à niveau requis pour satisfaire aux exigences particulières d'admission à un programme de DEC n'est pas offert au Cégep de Drummondville, l'étudiant devra contacter le service d'éducation aux adultes de la commission scolaire. Une preuve d'inscription au cours sera exigée et consignée au dossier de l'étudiant.

**P=** nombre de périodes rattachées à un cours. Par exemple, le cours Écriture et littérature indique 2-2-3 sous (P). Ce cours a 4 périodes d'enseignement par semaine (2 périodes de théorie et 2 périodes d'exercices ou de laboratoire). De plus, l'étudiant doit fournir 3 heures de travail personnel.

**U=** nombre d'unités rattachées à un cours. Une unité de cours correspond à 45 heures d'apprentissage (théorie, laboratoire ou exercices, travail à la maison)

## 19. PRÉSENTATION DES COURS

COURS	OFFERT	REMARQUE
305-AC4-DM      Pondération 1-2-3  Des outils, mon organisation de vie	<u>Automne</u> <u>Hiver</u>	Aucune

### Objectifs du cours

Le cours « *Des outils, mon organisation de vie* » vise le développement d'outils chez l'étudiant pour favoriser sa réussite. À partir de leurs différents projets de vie, les étudiants analyseront l'organisation de leur vie actuelle, ils préciseront les actions concrètes à mettre en place pour l'améliorer et se fixeront des objectifs personnels à atteindre au cours de la session. Les échanges et les discussions avec les membres du groupe permettront aux participants de faire le point sur leurs techniques d'apprentissage, sur leur attitude et leur environnement social. Par l'utilisation de méthodes de résolution de problèmes, ils identifieront les choix à faire et les actions à entreprendre.

### Sommaire du contenu et des activités

L'étudiant aux études supérieures doit faire face à différents défis. Le professeur en présentera les principaux éléments qui seront complétés par les expériences et le vécu des participants. Les thèmes abordés seront : la gestion du temps, l'attitude et les perceptions face aux défis, à la réussite et aux difficultés, les aspects aidants et nuisibles de l'environnement social du participant, les choix stratégiques pour la réalisation de ses projets et, enfin, l'évaluation de ses différentes techniques d'apprentissage en rapport aux quatre aspects suivants : capter l'information, la comprendre, l'apprendre et la présenter lors d'évaluation. Enfin le participant mettra en place les actions correctrices qui lui conviennent dans sa situation.

### Présentation de l'évaluation sommative

L'étudiant devra compléter le bloc 1 du Cahier du participant (10%) de même qu'un portfolio (15%). Dans ce dernier, il consignera ses différentes réflexions sur les thèmes abordés. Les questionnaires, les exercices et les notes de cours s'y trouveront aussi. Les travaux d'équipes porteront sur un thème choisi par l'équipe et devra être relié aux contenus du cours (20%). Le participant aura l'occasion de passer différents types de questionnaires d'évaluation (55%) et pourra identifier ses forces et quelques points d'amélioration visant la réussite de son projet d'études.

COURS	OFFERT	REMARQUE
305-AC5-DM      Pondération 1-2-3  Des outils, mon orientation	<u>Automne</u>  <u>Hiver</u>	Aucune

### Objectifs du cours

Le cours « *Des outils, mon orientation* » vise à conscientiser l'étudiant aux différents choix de carrière qui s'offrent à lui puis à s'impliquer dans un processus décisionnel l'amenant à s'engager dans un ou plusieurs projets de vie. Pour se faire, l'étudiant sera amené à faire un bilan de ses expériences passées et à se questionner sur ses aspirations futures. Ainsi, ce cours favorise une démarche de connaissance de soi permettant à l'étudiant d'amorcer un processus de réflexion l'aidant à mieux cibler ses objectifs d'études, de carrière et de vie.

### Contenu

Tout au long du trimestre, des exercices, des activités et des questionnaires seront proposés aux étudiants afin de faciliter leur démarche de connaissance de soi. Ils seront en mesure d'identifier leurs intérêts, leurs aptitudes, leurs valeurs, leur personnalité, leurs ressources et leurs exigences concernant un emploi facilitant ainsi le choix d'une profession. Par la suite, les étudiants seront amenés à recueillir de l'information à propos de leur orientation professionnelle, des programmes d'études et du marché du travail. Cette démarche d'information se fera à l'aide de différents médiums d'information soit par Internet, par la consultation du centre d'information scolaire et professionnelle du collège et par la rencontre de personnes exerçant la profession retenue.

### Balises d'évaluation

L'étudiant complétera les blocs 2 et 3 du Cahier du participant (60%). Celui-ci permet de faire le point sur sa démarche personnelle, les exercices et les activités faites tout au long du trimestre. L'implication de l'étudiant dans sa démarche, la profondeur de sa réflexion, sa capacité de se mettre en action et sa capacité de recueillir de l'information seront évaluées dans ce cahier. Une épreuve synthèse (40%) permettra de faire un bilan global des apprentissages faits.

## 20. AIDE À LA RÉUSSITE

Au Cégep de Drummondville, on met tout en oeuvre pour aider l'étudiant à développer son autonomie et la prise en charge de ses études.

À différents niveaux, l'étudiant est identifié comme une personne qui agit sur sa formation. En effet, l'étudiant est appelé à faire ses démarches de façon autonome et responsable dans tous les gestes qu'il doit poser:

- dans sa démarche d'admission;
- dans le choix de son programme d'études;
- dans le choix de ses cours, lorsque requis;
- dans sa démarche d'information;
- dans la réalisation de ses apprentissages scolaires;
- dans sa demande d'aide lorsqu'il en a besoin;
- dans la planification de ses activités.

Comme la réussite est au cœur des priorités du Cégep de Drummondville, le Collège s'est doté d'un **Plan de réussite**. Un dépliant expliquant les grandes lignes de ce plan vous sera remis. Vous y trouverez les principaux objectifs du **Plan de réussite** et une liste des différentes personnes intervenant dans votre cheminement scolaire. N'hésitez pas à les consulter afin d'obtenir de l'aide

Dans toutes ces actions, l'étudiant a la responsabilité initiale de faire ce qu'il a à faire dans le respect de certaines normes, dans des délais prescrits, selon des modalités déterminées. En un mot, il est appelé à poser des gestes de façon responsable dans la poursuite de ses fins. Nul besoin d'insister sur le fait que l'étudiant responsable peut s'éviter certaines déceptions, notamment en respectant les délais fixés. Le CÉGEP met à la disposition de l'étudiant **les ressources et les outils** lui facilitant ses démarches. C'est pour faciliter la compréhension du programme de l'étudiant, pour lui permettre de faire des choix éclairés en connaissance de cause, que le document PARCOURS a été élaboré.

L'aide pédagogique responsable du programme et la conseillère en orientation sont des ressources précieuses pour l'étudiant. N'hésitez pas à vous y référer.

Le Centre d'information scolaire et professionnelle est situé au local 1001. Le Centre est ouvert tous les jours de la semaine. Il met à la disposition des étudiants des documents d'information sur les programmes d'études (au collégial, à l'université et même au secondaire professionnel), le nom des établissements offrant la formation et les exigences spécifiques pour y être admis. Les programmes d'études sont nombreux et variés. Les exigences liées à l'admission peuvent varier d'un établissement à l'autre. L'étudiant a la responsabilité de s'informer.

## 21. LES CENTRES D'AIDE :

- ☞ en électronique..... local 1512-1
- ☞ en français..... local 2207
- ☞ en informatique..... local 2610
- ☞ en mathématiques..... local 2207
- ☞ en méthodologie du travail intellectuel..... local 2207
- ☞ en sciences ..... local 2207
- ☞ S.O.S. Musik ..... local 1166
- ☞ en administration et logistique ..... local 2318-1
- ☞ en langues.....local 2207
- ☞ en Sciences humaines ..... local 2207

Le **Centre de documentation** met à la disposition des étudiants des ouvrages dans tous les domaines d'études. Un personnel qualifié peut assister les étudiants dans leur recherche documentaire.

## 22. COURS CENTRE D'AIDE EN FRANÇAIS, FORMATION POUR LES AIDANTS

Ce cours s'adresse aux étudiants désireux de mettre à profit leurs connaissances et leurs compétences en français pour aider des étudiants en difficulté. **Vous devez être sélectionnés par les responsables du Centre d'aide en français (CAF) pour suivre ce cours.** Le cours Centre d'aide en français, formation pour les aidants sera reconnu comme cours de formation générale propre (4<sup>e</sup> cours).

COURS	OFFERT	REMARQUE
<b>601-ASS-DM</b> Pondération 2-2-2  CENTRE D'AIDE EN FRANÇAIS, FORMATION POUR LES AIDANTS	Automne  Hiver	Préalable : Avoir réussi un trimestre d'études collégiales. Être fort en français, faire évaluer ses compétences par les professeurs responsables.

### Objectif pédagogique du cours

Maîtriser les connaissances théoriques et les habiletés nécessaires pour exercer d'une façon efficace, auprès d'étudiants de niveau collégial, une fonction d'aide dans la maîtrise du français; permettre aux étudiants d'améliorer leur connaissance de la langue maternelle et de développer des habiletés de correction de la langue et des attitudes pédagogiques adéquates.

### Contenu

Formation théorique; exercices pratiques; périodes de laboratoire; perfectionnement sur le code grammatical et la composition; mises en situation pour approfondir les méthodes pédagogiques.

### Méthodologie

Théorie; laboratoire : rencontres avec des étudiants en difficulté; perfectionnement.

### Évaluation

Travaux pratiques; rapports de laboratoire; bilan des rencontres; travail de synthèse.

## 23. COURS CENTRE D'AIDE EN ANGLAIS, FORMATION POUR LES AIDANTS

Ce cours s'adresse aux étudiants désireux de mettre à profit leurs connaissances et leurs compétences en anglais pour aider des étudiants en difficulté. Le cours Centre d'aide en anglais, formation pour les aidants sera reconnu comme cours de formation générale propre (2<sup>e</sup> cours).

COURS	OFFERT	REMARQUE
604-ASS-DM            Pondération 2-1-3  CENTRE D'AIDE EN ANGLAIS, FORMATION POUR LES AIDANTS	Automne  Hiver	Préalable : Avoir réussi soit le cours Langue anglaise et culture (604-102-MQ) ou Culture anglaise et littérature (604-103-MQ) avec une note supérieure ou égale à la moyenne du groupe. Avoir des qualités de communicateur et une attitude aidante. Se soumettre à une entrevue avec les responsables.

### Objectif pédagogique du cours

Maîtriser les connaissances théoriques et les habiletés nécessaires pour exercer d'une façon efficace, auprès d'étudiants de niveau collégial, une fonction d'aide dans la maîtrise de l'anglais : compréhension écrite et orale ; maîtrise des concepts grammaticaux ; amélioration de la communication écrite et orale.

### Contenu

Formation théorique; exercices pratiques; périodes de laboratoire; perfectionnement sur le code grammatical de base et la communication ; mises en situation pour approfondir les méthodes pédagogiques.

### Méthodologie

Théorie; laboratoire ; rencontres avec des étudiants en difficulté; perfectionnement.

### Évaluation

Travaux pratiques; rapports de laboratoire; bilan des rencontres; travail de synthèse.